

209C0185
FR0000054470-FS072

5 février 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier du 4 février 2009, Lone Pine Capital L.L.C. (2 Greenwich Plaza, Greenwich, CT 06830, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion (1), a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 10 décembre 2008, par suite d'une acquisition d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT, le seuil de 5% des droits de vote de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir à cette date, pour le compte desdits fonds, 6 228 222 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 6,67% du capital et 5,24% des droits de vote de cette société (2).

Le déclarant a par ailleurs précisé détenir au 23 janvier 2009, 9 570 034 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 10,24% du capital et 8,06% des droits de vote de cette société (3).

(1) Lone Pine Capital L.L.C. agit en qualité de société de gestion des fonds Lone Balsam L.P., Lone Cypress, Ltd., Lone Sequoia L.P., Lone Spruce L.P., Lone Kauri, Ltd., Lone Cascade L.P., Lone Monterey Master Fund, Ltd. et Lone Sierra L.P.

(2) Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 93 427 320 actions représentant 118 950 228 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(3) Sur la base d'un capital composé de 93 487 652 actions représentant 118 785 637 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général ; cf. D&I 209C0157 du 30 janvier 2009.